

Département de l'Yonne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GATINAIS EN BOURGOGNE

PLU

PLANS D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Document approuvé

Commune de JOUY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.2 Document graphique

Ensemble de la commune au 1/5000 ème

Pièce n°4.3.11

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : Le 26/02/2023

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 12/04/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Rue de la République - 89100 JOUY - 03 86 75 46 47 - Fax : 03 86 75 31 09 - info@initiative-ay.com

ZONES URBAINES :

UR : Zone urbaine centrale ancienne et mixte

UB : Zone urbaine mixte d'extension récente

UB1 : Secteur de la zone UB avec accès sur la RD26 interdit

UR : Zone du domaine autoroutier

UL : Zone urbaine à vocation de loisirs

UE : Zone urbaine à vocation d'activités économiques

UC : Zone urbaine liée à un domaine privé

UC3 : Secteur de la zone UC lié au domaine de Brannay

UC3 : Secteur de la zone UC lié au domaine de Savigny-sur-Clairis

UC3r : Sous-secteur lié au domaine de Savigny-sur-Clairis

UC3r : Sous-secteur lié au domaine de Savigny-sur-Clairis

UEP : Zone urbaine à vocation d'équipements publics

ZONES A URBANISER :

1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat

1AUL : Zone à urbaniser à vocation d'activités de loisirs

1AUE : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques

2AU1 : Zone de réserve foncière

ZONES NATURELLES :

N : Zone naturelle

Nr : Secteur de la zone N à vocation de loisirs

Nj : Secteur de la zone N à vocation de jardins

Ne : Secteur de la zone N occupé par un centre équestre

Nh : Secteur de la zone N à vocation d'hébergement de loisirs

ZONES AGRICOLES :

A : Zone agricole

Ap : Secteur de la zone A à vocation paysagère

Zone soumise à OAP

Risques naturels

Zone soumise au risque d'inondation (source : commune)

Ruissellement (sources : commune, DDT)

Cavités (source : BRGM, IGN)

Zones et milieux humides

Cours d'eau (sources : DDT 89, commune)

Zone humide (source : commune, CRESA, EPAGE/ENS, CEN, CBNBP, Betz, Cléry, Duaine, AESN, IAD, FRAPVAL, Pays Gâtinais, SAGE)

Éléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Bois à préserver

Mars à préserver (sources : commune, RMB, CENB)

Surface en eau à préserver

Éléments remarquables du patrimoine protégés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Éléments remarquables ponctuels

Éléments remarquables superficiels

Alignement de façades

Cône de vue

Autres

Changement de destination autorisé au titre de l'article L.151.11 du Code de l'urbanisme

Cheminement doux à créer

Cheminement doux existant

Emplacements réservés

Num	Bénéficiaire	Destination	Surface (m²)
09-1	Commune de JOUY	Maison pour sénior	5100
09-2	Commune de JOUY	Crèche pour enfants	5000
09-3	Commune de JOUY	Équipement de voirie	150
09-4	Commune de JOUY	Voie	148
09-5	Commune de JOUY	Parc urbain	5368